



Dossier suivi par : Philippe HARDY
Tél. : 02.54.50.54.32
philippe.hardy@vineuil41.fr

N/Ref. : FF/TF/PH/IB/2020-67
V/Ref. :
Objet : informations aide aux commerces

Vineuil, 13 novembre 2020

Madame, Monsieur,

Dans un contexte de crise sanitaire sur fond de Covid-19, les commerces ainsi que les TPE et PME, déjà durement impactés et fragilisés lors du confinement du printemps dernier, subissent de nouveau, avec l'instauration d'un nouveau confinement, une baisse ou une fermeture de leur activité, ce qui fragilise d'autant plus l'activité commerciale.

Pour faire face aux difficultés économiques, l'Etat a mis en place des aides à destination des commerces, TPE et PME. De même, la Région, le Département ont proposé des actions de soutien, et à l'échelon local, des initiatives ont été prises par Agglopolys pour venir également en aide aux commerçants et aux petites entreprises.

Par ailleurs, la ville a apporté son soutien aux commerces de proximité tout au long du premier confinement et, par ce courrier, vous informe des aides possibles recensées à destination des commerces et TPE.

Subventions et aides existantes :

- **Etat** : fonds national de solidarité 1 et 2 ; report d'échéance fiscales et sociales ; report de paiement de factures ; prêt garanti par l'Etat ; compensation perte de CA jusqu'à 10 K€ ; activité partielle ; chômage partiel ; solliciter une remise d'impôts – toutes les informations sur <http://pme.service-public.fr/> mais aussi sur <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/commerçants-aides-covid19> ou sur : economie.gouv.fr puis "plan de relance"
- La **CCI** de Blois est mobilisée depuis le printemps dernier et vous donnera toutes les informations relatives aux aides et subventions possibles pour le Loir-et-Cher - Contact : 02 54 44 64 11

- **Conseil régional** : mise en place d'un prêt « CAP Rebond » en lien avec l'agence de développement économique régionale "Dev'Up" et la BPI : 5 400 000 € de prêts (dont 1 000 000 M€ de la Région) - Contact : <https://www.devup-centrevalde Loire.fr/> et pour le Loir-et-Cher <https://www.devup-centrevalde Loire.fr/media/covid-19-loir-cher.pdf> (02 38 88 88 10)
- **Agglopolys** : aides économiques pour les commerces et les TPE (exonérations de la taxe des ordures ménagères sur la durée du confinement ; soutien à l'économie locale ...) – Contact : Mission de développement territorial et économique au 02 54 90 35 22.
Toute nouvelle aide « Urgencéco » pour le soutien à la trésorerie des commerces de proximité. La gestion du dispositif « Urgencéco » est confiée à l'association "Initiative Loir-et-Cher, partenaire d'Agglopolys depuis 2014 – Contact : 02 54 56 64 17

Visibilité de l'activité

- CCI : **Géo' local41** – plate-forme de géolocalisation pour recenser son commerce/activité ; plus d'informations sur <http://www.loir-et-cher.cci.fr/carte-interactive-des-commerces>
- Etat : sur www.clique-mon-commerce.gouv.fr , vous trouverez des informations pour les commerces qui souhaitent développer une activité en ligne rapide ou se numériser.

Monsieur Thierry FROUIN, maire-adjoint en charge des affaires économiques et de la transition écologique, est à votre disposition pour tout complément d'information relative à ces aides et subventions. Vous pouvez le contacter par mail thierry.frouin@vineuil41.fr ou via la mairie au 02.54.50.54.50.

Espérant vous avoir apporté des informations utiles à la pérennisation de votre activité, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Le Maire,

François FROMET